



Conflit avec voisin, quel recours?

Par **milcy**, le **06/04/2008** à **15:32**

bonjour, rnje suis locataire d un appartement situé dans un immeuble des années 70.rntres mal isolé, mes voisins de l appartement situé au dessus du mien me cause bien des soucis.rnils sont agés, le mari est paralysé. ce qui leur donne le droit de faire du bruit de jour comme de nuit.rn(bruit de talons, chaise qu ils raclent par terre, hurlements du mari etc....)j en perds le sommeil et n arrive plus a me reposer chez moi.rnj ai meme peur de rentrer du travail car je sais que je ne serai pas tranquille.rnje leur ai deja parlé plusieurs fois mais sans changement d attitude de leur part. je leur ai meme acheter des patins pour mettre sous leur chaise mais sans succes.rna quel recours ai je droit?que dois entamer comme procedure?existe une loi qui protegent le bruit?rnpuis je me retourner en tant que loactaire sur le syndic?rnmerci de me repondre c est urgent.rncordialement .